

Procédure de signalement pour les familles

Favoriser la libération de la parole et multiplier les éventails de solutions offertes à la communauté

Vous pensez que votre enfant ou un élève est confronté ou fait face à une forme de violence au sein du Collège Stanislas ? (verbale, physique, psychologique, sociale, discriminatoire, violence à caractère sexuel, intimidation et cyberintimidation). Le Collège Stanislas met en oeuvre 2 dispositifs de signalement pour les familles

1. Signalement auprès du Collège Stanislas



Informez ou dénoncez au plus vite

- **Auprès de vos contacts de référence** au sein du Collège : direction pédagogique, enseignant de classe, professeur principal, direction de division, etc.
- **En envoyant un courriel** à l'adresse dédiée/téléphone : 514-273-9521 #2911 ou violence.intimidation@stanislas.qc.ca.
- **En renseignant le formulaire de manquement** disponible dans le [code d'éthique du Collège](#).



Utiliser les ressources mises à disposition

Sur le site internet du Collège [/ressources.vcs](https://ressources.vcs)

2. Signalement depuis la plateforme ALIAS



Une plateforme de signalement externe au Collège

Avec la plateforme Alias, le Collège Stanislas se dote d'un outil supplémentaire de signalement, analogue au dispositif du protecteur de l'élève.

Les points clés de la plateforme :

- Les signalements de comportement ou situation inappropriés sont réceptionnés par un expert extérieur, formé à la gestion de situations complexes et variées dans le respect des personnes et des organisations.
- Les échanges avec l'auteur du signalement sont protégés et l'anonymat préservé, si désiré.
- Les éventuelles enquêtes sont conduites par des personnes qualifiées.
- Les experts d'Alias analysent le signalement et transfèrent vers l'instance appropriée.



Déposer une plainte ou signaler un acte inapproprié
1-833-870-0505

